A partir du jour où Chanzy se rapprocha de M. Grévy, une grave question s'agita dans l'entourage présidentiel. On y craignait et on y aimait Chanzy. Cependant il n'a jamais été question — contrairement à ce qui fut dit — de nommer Chanzy sous-président de la République. Il s'agissait seulement du commandement de l'armée de Paris. Nommera-t-on Chanzy gouverneur de Paris ? Oui ou non. La crainte de Chanzy l'emporta chez M. Grévy, sur la peur de M. Gambetta — Chanzy fut mis de côté.

Le général Chanzy n'en restait pas moins le doyen des chefs de corps d'armée.

Tous les officiers savaient qu'en cas de guerre, il était destiné à commander la principale armée, celle des frontières.

Les trois maréchaux, Canrobert, Mac-Mahon, Lebœuf, eussent été mis à l'écart pour des motifs différents. Le maréchal Bazaine n'a plus d'épée.

Le duc d'Aumale, un stratège d'une autorité incontestée, eût été également mis de côté, pour cause politique.

Bourbaki, d'Aurelles de Paladines, Faidherbe... les héros de la guerre de province, sont morts... ou à peu près.

Le général Trochu reste dans le silence et l'ombre d'une tombe voulue.

Chanzy s'imposait. Le général Vinoy me disait : « *Chanzy me rappelle militairement un peu le général Moreau.* »

Hélas ! cette rare somme d'expériences militaires vient d'être brisée.

Il ne reste pas plus d'un homme de guerre, mort — que d'un grand orateur, mort !

Certes, la voix de Gambetta est une énorme voix qui disparaît. Celle de Chanzy est plus grande encore — c'est comme la voix du vieux canon français !

∴

C'est dur ! Dieu frappe tout le monde... eux et nous.

Dans l'immense jeu qui se joue, le Conservatisme et la Révolution viennent chacun de perdre un atout !

Chanzy est peut-être la victime innocente qui gênait — comme les victimes coupables — les desseins d'en haut ! Chanzy est mort, frappé par la foudre. On n'a pas vu, sur lui, de blessures — ce qui arrive souvent, quand le coup vient du ciel !

Sur son petit lit militaire, il semblait dormir — parcil à ces statues, qui rappelant les traits du mort, sont couchées... paupières fermées... sur les tombeaux ?

Si la *Patrie* — la *Matrie* — pouvait faire l'oraison funèbre de ses enfants, elle dirait que celui-ci fut un de ses rares fils qui ne lui ont jamais fait de mal !...

Il n'était pas de cette opposition révolutionnaire des derniers jours de l'Empire, responsable de la guerre de 1870.

Elle affola Napoléon III par son bourdonnement continuc d'énorme guêpe ! Elle le jeta dans la guerre...

Le *chancelier de fer* dévoilera tous ces secrets dans ses *Mémoires d'outre tombe* dont la lecture sera, comme l'ouverture d'une seconde *armoire de fer !*

∴

Chanzy, lui, a été vaincu, parce que contre lui, ainsi que dans Homère, la divinité combattait, elle-même. Il fallait qu'en 1871, au *Mans*, il succombât ! Il fallait qu'il mourût, tout à l'heure, à Châlons-sur-Marne !

(*C'était écrit !*) dirait aujourd'hui Chanzy, qui aimait à se servir du langage arabe.

L'autre jour, à l'enterrement de Gambetta, le roulement sourd des tambours voilés, semblait être le bruit de tambours lointains... du passé... de la *grande armée de la Loire...*

Ce roulement du passé a-t-il appelé le général de tant de soldats couchés, là-bas, dans la fosse commune des batailles ?

∴

Quand j'ai commencé la série de mes portraits, je parlais rarement de Dieu, en dessinant un soldat. A cette heure, où la Révolution biffe ces quatre lettres : *Dieu*, nous devons souvent les faire reparaître.

Je veux donc constater que Chanzy était un croyant. Pendant la guerre — quand il le pouvait — il assistait avec son état-major à la messe villageoise du dimanche. Il montrait à l'abbé Mallet deux médailles qu'il portait sous le plastron de son uniforme. Il lui disait, en souriant : « Une de ces médailles m'a été donnée par ma femme — et l'autre... par moi ! »

On a donc bien fait d'inviter Dieu à l'enterrement du général !

Les Sœurs ont bien fait de venir s'asseoir au chevet de son lit de mort — comme les deux anges assis à l'entrée du tombeau de Jérusalem...

Donc, on a vu, lundi dernier, les soldats entrer dans une église. L'évêque a parlé. A l'élévation, le tambour a battu. L'officier a fait présenter les armes. Il a tenu bas la pointe de son épée — salut plus profond que celui fait au chef de l'Etat et même que celui fait au drapeau !

Tout était bien là, à son plan et à son ordre.

# SÉNAT

(*Service télégraphique particulier*)

*Séance du mardi 9 janvier 1883*

Présidence de M. GAULTIER DE HUMILLY, doyen d'âge.

### L'oraison funèbre de Gambetta et du général Chanzy

### Allocution du président

» Messieurs,

» Au milieu de l'agitation de la politique, un deuil public est venu affliger la France : nous avons perdu le grand organisateur de la Défense nationale, qui avait rallié autour de lui tous les défenseurs de la France. Mais il n'y a pas d'homme indispensable.

La République ne doit la vie qu'à ses institutions, la France retrouvera des hommes assez forts pour continuer l'œuvre commencée. Occupons-nous maintenant des intérêts du pays.

» Nous traversons une période des plus difficiles; les inondations nous imposent de nouveaux devoirs, et, pour que le Sénat remplisse les siens, il faut qu'on lui apporte plus tôt ces immenses budgets qu'il n'a pas le temps d'étudier.

» Il y a beaucoup à faire; beaucoup de projets de loi sont à l'étude ; mais il ne suffit pas d'élaborer de bonnes lois. Il faut que tout le monde se rassemble et s'incline devant le gouvernement de la République.

» Il faut pour cela en finir avec ces changements ministériels qui arrêtent les affaires. « L'avenir est aux plus sages; » a dit M. Thiers. La France demande l'apaisement et la conciliation. (Applaudissements prolongés.) »

Le président fait l'éloge du général Chanzy, comme soldat et comme homme politique.

Le Sénat s'ajourne à jeudi, pour l'élection du bureau définitif.

La séance est levée.

# CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

*Séance du mardi 9 janvier 1883*

Présidence de M. GUICHARD, doyen d'âge.

### L'oraison funèbre de M. Gambetta

### Allocution du Président

« Messieurs, nous n'entendrons plus à cette tribune, nous ne verrons plus sur ce banc, celui qui représentait l'âme de la France.

» Il avait sa mission : la défense à outrance contre les envahisseurs de la France. Rien ne l'arrêta. Les Prussiens enserraient Paris d'un cercle impénétrable, il passa par-dessus les lignes prussiennes. Les arsenaux, les magasins, les caisses étaient vides; il trouva des armes, des ressources; il organisa la défense; il leva des armées; à sa voix, la France, dans un admirable élan, combattit sur les ruines et, avec l'honneur, sauva l'avenir et les destinées de la patrie ! (Très bien !)

» Aussi grand politique que grand patriote, aux élections de 1877, fort de la loi et de la confiance dans le patriotisme de nos villes et de nos campagnes, il jeta aux ennemis de la République ce fier défi : se soumettre ou se démettre. (Très bien à gauche. Interruptions sur les bancs de la droite.)

» L'enthousiasme, le dévouement, la force, la gloire et le salut de la France, dans les moments suprêmes, faisaient la force de Gambetta, à tous les moments de sa vie; voilà pourquoi la France lui était si chère et lui si cher à la France. (Très bien !)

Cette affection entre un peuple et un homme, cette communauté de cœurs qui forgé le lien qui se brise aujourd'hui en plongeant la France dans la plus cruelle des douleurs ; la République est frappée d'un coup terrible. (Interruptions à l'extrême gauche.)

» Je m'explique vos interruptions parce que vous partagez le sentiment qui m'anime.

» La République n'est pas ébranlée. L'œuvre de la France et de Gambetta n'est pas une œuvre éphémère. C'est le triomphe incontesté de la souveraineté nationale. C'est le dévouement de la Révolution Française par la fondation définitive de la République.

» C'est la marche pacifique et progressive de la société française, ayant désormais pour elle le droit et la force. Voilà l'œuvre à laquelle le jour des grandes funérailles, la France a rendu un solennel hommage. Pour elle, la gloire de Gambetta et la République sont impérissables.

» Maintenant continuons les affaires du pays. Le pays a compté sur notre patriotisme pour prévenir des divisions qui pourraient être une cause d'instabilité pour le pouvoir et d'affaiblissement pour le gouvernement républicain.

» Nous avons répondu et nous continuerons de répondre par notre union à l'attente du pays; tout nous en fait une loi : l'opinion publique, les plus chers intérêts de la France et le principe même sur lequel repose la République.

» Comment le gouvernement de la nation par la nation pourrait-il être une vérité, si dans le Parlement, il n'existait pas une majorité puissant dans son union la force d'affirmer et de faire prévaloir les aspirations de la nation ?

» L'absence d'une majorité parlementaire, interrègne pour ainsi dire du gouvernement représentatif, ne peut qu'agiter et troubler les esprits. Notre union écarte ce sujet d'alarme, elle sert d'exemple au pays et de point de ralliement. Nous saurons la maintenir et la fortifier en obéissant au sentiment éclairé de nos droits et de nos devoirs politiques.

» Dans l'ordre des idées, liberté de tout discuter, critiquer, voilà le droit ; dans l'ordre des faits, respect de la loi, expression de la volonté générale, voilà le devoir de la République.

» Républicains, serrons nos rangs, nos divisions n'ont jamais porté bonheur à la République ; soyons unis afin que le gouvernement ait la force de la faire respecter au dedans et au dehors, qu'il ait aussi la force d'accomplir le bien possible et de rendre prochainement possible le bien qui n'est encore que désirable.

» Nous tous, membres de la représentation nationale, quels que soient nos dissentiments politiques, nous ne pouvons oublier qu'il existe entre nous un lien commun, indestructible, l'amour de la France ! (Applaudissements).

### Election du président

Le scrutin est ouvert pour l'élection du président de la Chambre.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

| | |
|---|---|
| Votants | 319 |
| Suffrages exprimés | 284 |
| M. Brisson | 280 (élu) |

### Election des vice-présidents

La Chambre décide de passer au scrutin des vice-présidents. Voici le résultat :

| | |
|---|---|
| Votants | 322 |
| MM. Lepère | 322 |
| Philippoteaux | 273 |
| Sadi-Carnot | 182 |
| Spuller | 171 |
| Boysset | 131 |
| Georges Perrin | 118 |

MM. Lepère, Philippoteaux et Sadi-Carnot sont élus vice-présidents.

L'élection du quatrième vice-président est renvoyée à jeudi.

### Elections des secrétaires

MM. Marcelin Pellet, Renault-Molière déclarent décliner toute candidature au secrétariat.

Voici le résultat de l'élection des secrétaires :

| | |
|---|---|
| Votants | 273 |
| Majorité absolue | 137 |
| M. Farcy | 191 |
| M. Armez | 169 |
| M. Riotteau | 164 |
| M. de la Billiais | 77 |
| M. Demazet | 84 |
| M. Bizarelli | 118 |
| M. Sarrien | 91 |
| M. Cavaignac | 75 |

MM. Farcy, Armez, Riotteau, sont élus secrétaires.

L'élection des autres secrétaires, ainsi que celle des questeurs, sont renvoyées à la prochaine séance.

La séance est levée à 6 h. 20.

# DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*Service particulier.*)

## NOUVELLES PARLEMENTAIRES

### La gauche radicale

Paris, 9 janvier.

La gauche radicale de la Chambre a décidé de réélire les trois vice-présidents sortants.

### Une consultation politique des gauches sénatoriales

Paris, 9 janvier.

Les bureaux des groupes de la gauche du Sénat se réuniront demain, pour rédiger une adresse au pays sur la situation de la République, après la mort de Gambetta.

Les groupes tiendront ensuite une réunion plénière, pour prendre la décision que contient le télégramme de M. Gambetta père à MM. Grévy et Fallières, réclamant le corps de son fils.

### Le monument Gambetta

Paris, 9 janv.

L'Union républicaine a adopté, à l'unanimité des 80 membres présents, une proposition tendant à prendre l'initiative d'une souscription nationale, pour élever un monument à Gambetta.

### L'Etat et les grandes Compagnies

Paris, 9 janvier.

M. Hérisson a terminé la rédaction du cahier des charges qui doit servir de base pour les négociations avec les Compagnies de chemins de fer, et il le soumettra à la commission extra parlementaire, qui est convoquée pour lundi prochain.

### La commission de l'armée

La commission de l'armée, par suite de la mort de deux de ses membres, MM. Gambetta et Dréo, et de la nomination de M. Labuze au poste de sous-secrétaire d'Etat, ne compte plus que 19 membres, au lieu de 22. Elle va demander incessamment à la Chambre de décider que les bureaux soient convoqués pour élire trois nouveaux commissaires.

On considère comme certain que la commission de l'armée choisira comme président M. Margaine ou M. Martin-Feuillée. La candidature du colonel Tézenas semble devoir être écartée.

## NOUVELLES DIVERSES

### M. Grévy

Le *Figaro* dément le bruit, répandu hier, d'une indisposition de M. Grévy.

### Une statue à Gambetta, à Cahors

Cahors, 9 janvier.

Le Maire de Cahors a pris l'initiative d'une souscription pour élever une statue à Gambetta, à Cahors.

### Le transfert du corps de Gambetta à Nice

Paris, 9 janvier.

MM. Léris et Etienne ont eu ce matin une entrevue avec M. Fallières. Ils sont partis ce soir pour Nice, avec MM. Rissler et Bièche, délégués d'Alsace-Lorraine, afin de faire une dernière démarche auprès du père de Gambetta. Si elle réussit, le corps ne partira pas pour Nice.

On assure que le père a télégraphié dans la matinée, à MM. Grévy et Fallières, en indiquant sa volonté formelle que le corps de son fils soit transporté à Nice.

Paris, 9 janvier.

MM. Spuller et P. Bert partent pour Nice dans la soirée.

### Le transfert du corps de Gambetta à Nice

Paris, 9 janvier.

Des dispositions vont être prises pour le transfert à Nice du corps du grand patriote.

Un convoi spécial va être organisé. On pense que certains arrêts auront lieu, notamment à Dijon, Mâcon, Lyon, Marseille et Toulon.

La cérémonie funèbre aura lieu à Nice, aux frais de la municipalité.

Tous les détails en sont arrêtés; le jour n'est pas encore fixé.

La décision de M. Gambetta père est généralement désapprouvée dans le monde parlementaire. On la commente avec une certaine animation. L'opinion générale est que les raisons de famille ne sont pas les seules à l'avoir déterminée.

### Victor Hugo et Gambetta

Victor Hugo a écrit une lettre au père de M. Gambetta, pour l'engager à laisser le corps de son fils à Paris. En remettant cette lettre aux amis du grand patriote, Victor Hugo a exprimé en termes très chaleureux l'affection et l'admiration qu'il avait pour lui.

Victor Hugo a invité les amis de M. Gambetta à venir le voir souvent. « Ainsi, a-t-il dit, nous pourrons souvent causer de lui. »

### La politique étrangère du gouvernement devant les Chambres

Paris, 9 janv.

On prête au gouvernement l'intention de s'expliquer, dès l'ouverture de la session, sur la politique étrangère, notamment sur les négociations pendantes entre l'Angleterre et la France, pour le règlement des affaires d'Egypte.

### Une réunion royaliste

Lyon, 9 janv.

Une réunion royaliste, composée de quatre cents ouvriers, a eu lieu hier à Lyon, à l'occasion de la fête des Rois. Plusieurs sénateurs de la droite y assistaient.

On a bu au succès de la candidature de M. Maire.

A la suite du banquet, une adresse, signée par les quatre cents assistants, a été envoyée à M. le comte de Chambord.

### La rentrée de M. de St-Vallier dans la diplomatie

Paris, 9 janv.

Dans le cas où M. Tissot quitterait l'ambassade de Londres, il serait question de lui donner pour successeur M. de Saint-Vallier.

### M. Scheurer-Kestne

La *République française* assure que M. Scheurer-Kestner est à peu près complètement remis. Ses médecins, les docteurs Roberlé et Bœkel, comptent sur un prompt rétablissement

### Cinq personnes noyées

Agen, 9 janvier.

Lundi dernier, vers cinq heures du matin, sept ouvriers traversaient le Lot, en compagnie du sieur Frejeville, passeur du bac de Mas-de-Doucet, pour se rendre sur la ligne du chemin de fer de Cahors à Figeac, quand l'embarcation a coulé bas avec les huit hommes qu'elle contenait.

Malgré l'intensité du courant et la force du vent, trois d'entre eux, les nommés Saint-Affre, Laffon et Fréjeville, ne sont sauvés à la nage, mais les cinq autres n'ont pas reparu.

On n'a pas encore retrouvé leurs cadavres.

## ÉTRANGER

### M. Brisson, jugé en Allemagne

Berlin, 9 janv.

On remarque beaucoup les efforts que les officieux font pour représenter M. Brisson comme l'homme de la revanche.

### Bergerot « lui-même ! »

New-York, 9 janvier.

Le bataillon franco-américain des gardes de Lafayette, ayant à réélire ses officiers, a choisi pour commandant Jules Bergeret et pour trésorier Gustave May, tous deux anciens membres de la Commune.

En acceptant ces fonctions et en remerciant leurs collègues, Bergeret et May ont insisté sur la nécessité de maintenir l'union de tous les Français à l'étranger.

### Le nouveau cabinet espagnol

Madrid, 9 janvier.

Le cabinet est composé de MM. Sagasta, président ; MM. Armigo, ministre des affaires étrangères; Tullou, ministre de l'intérieur ; Martinez de Campos, ministre de la guerre; Girou, ministre de la justice; Pelrago del Cuesta, ministre des finances ; Ariss, ministre de la marine ; Chamacho, ministre des travaux ; Arce, ministre des colonies.

Ce nouveau cabinet a une signification très libérale.

M. Pelrago a longuement conféré avec M. Chamacho, dont il suivra le plan économique financier.

### Entre le Pérou et le Chili

New-York, 9 janv.

Suivant une dépêche de Lima, il aurait été proposé que le Chili, le Pérou et la Bolivie nomment des commissaires pour traiter de la conclusion de la paix, sans recourir à une médiation étrangère.

Les bases des négociations seraient la cession de Tarapaca au Chili. Arica et Tacna seraient cédés directement par le Pérou à la Bolivie, ou seraient constitués en territoire neutre indépendant, sous la protection du Chili, du Pérou et de la Bolivie.

## TOUJOURS CES DÉLÉGUÉS !

Le *Gaulois* raconte encore une histoire de délégué. Elle intéressera certainement nos lecteurs roubaisiens :

ÉPILOGUE

Les deux agents, lentement, marchaient dans la rue déserte.

Tout à coup, ils entendirent une plainte, faible, qui semblait monter du trottoir, puis quelque chose de noir, dans le ruisseau, remua.

Ils s'arrêtèrent.

— Qui est là ? s'écria l'un d'eux.

Personne ne répondit. La plainte continuait un peu plus forte. On eût dit un vagissement d'enfant.

— Encore un ivrogne ! pensèrent les agents.

Ils se penchèrent près de la masse noire, et la relevèrent. Les cheveux en désordre, la redingote et le pantalon de casimir noirs maculés de boue, la chemise tout humide, un homme apparut. Il semblait mort. Ses bras pendaient inertes, et ses jambes refusaient à le porter.

— Qu'est-ce que vous faites là ? demandèrent les agents, en secouant l'ivrogne énergiquement. Allons ! au poste.

On fut obligé de le porter au poste voisin, où on lui donna les soins d'usage.

∴

Pendant deux heures, l'ivrogne dormit. Vers le matin, il se réveilla et regarda autour de lui, effaré.

Le sous-brigadier du poste, qui fumait sa bonffarde, en contemplant mélancoliquement le feu de charbon de terre, qui s'éteignait dans le poêle, se leva, et s'approcha de l'homme.

— Comment vous appelez-vous ? demanda-t-il d'une voix brève.

L'homme se secoua un peu, ouvrit les yeux tout grands, et trembla.

— Je vous demande comment vous vous appelez, tonnerre ! répéta le sous-brigadier.

— Jean Martin.

— Où demeurez-vous ?

— A Juvigny-les Pommes.

— Les Pommes... très bien. — Qu'est-ce que vous faites ?

— Je suis délégué... comme qui dirait délégué...

— Délégué, délégué... Je vous demande ce que vous faites.

— Délégué, monsieur, vous savez bien, pour les obsèques, pour... Pauvre ami !... Grand patriote !... Gambetta...

Et l'homme sanglota...

— Ecoutez-moi, monsieur le sergent de ville, je vais vous conter comment ça c'est fait... C'est la faute à Martin Joseph, mon cousin, qui est cordonnier en gros dans la rue d'Aboukir... Vous allez voir, monsieur le sergent de ville...

Donc, je suis l'homme le plus riche de ma commune... Et, quand il lui question d'envoyer des délégués aux obsèques du grand homme, on me nomma à l'unanimité. Faut vous dire aussi que je suis marié par-dessus le marché.

J'écrivis à Martin Joseph : « Je suis délégué, j'arrive pour les obsèques. » Martin Joseph, qui est mon cousin, me répond : « T'auras une chambre chez moi ; faut économiser les deniers de l'Etat. — Alors je débarquai à Paris, vendredi soir. Comme de raison, nous dînous, n'est-ce pas ? Après, Martin Joseph me dit qu'il allait me montrer les curiosités de Paris, et il m'emmène dans un monument où c'était tout rouge et où il y avait des femmes toutes pâles, mais jolies néanmoins. Il appelle ça les Folies-Bergères, à ce que je crois. Bon ! voilà que nous nous promenons là-dedans pendant longtemps, et dame ! nous buvons de la bière, et puis du cassis, et puis du cognac.

— Faut que tu causes avec ces princesses, me dit Martin Joseph.

Je dis : « Je veux bien : mais, vous savez, la cérémonie, c'est pour dix heures, et je suis délégué. »

Le lendemain, tout le monde dit : « Si nous allons déjeuner à Saint-Cloud ! » Je proteste naturellement : « Mais c'est à deux pas, s'écrie Amanda, tu seras bien revenu à temps. Tu sais, à Paris, on dit dix heures, mais ça ne commence pas avant deux heures. » Je leur réponds : « Je veux bien ; mais, vous savez, je suis délégué, et puis c'était un rude homme ; c'est sacré ! »

Nous partons. Ah ! monsieur le sergent de ville, je ne pourrais pas vous raconter tout ce qui s'est passé : je ne le sais pas moi-même. Ce que je sais, c'est que nous avons bu, que nous avons dansé... et puis je ne me rappelle plus rien... Comment suis-je ici ? Ma parole d'honneur, je l'ignore.

— Alors, interrogea sévèrement le sous-brigadier, vous n'avez point été aux funérailles ?

— Je ne crois pas. Je n'en suis pas sûr, mais ça m'étonnerait. Ce qui me chiffonne surtout, c'est que j'avais apporté une superbe couronne... et qu'Amanda l'a prise avant de partir, soi-disant parce que nous ne devions pas rentrer par là...

— C'est bien, dit le sous-brigadier en se levant. Je vais vous mener au commissaire de police...

∴

Des agents, en ce moment, entrèrent dans le poste, tenant un homme bien vêtu, et complètement ivre.

— Qu'est-ce que c'est encore ? demanda le sous-brigadier.

— C'est un délégué, répondirent les agents.

— Encore un ! s'écria le fonctionnaire. Ça fait le vingt deuxième depuis hier.

TOUT-PARIS.

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

L'AFFAIRE DES DÉLÉGUÉS. — Un des premiers organes de la presse parisienne, le *Soleil*, publie l'article suivant sur les délégués de Roubaix :

« On se rappelle le scandale causé par l'arrestation à Paris d'un des délégués chargés par le Conseil municipal d'assister aux obsèques de Louis Blanc. On a même dit que le second délégué avait été également arrêté ; mais on ne sut jamais exactement la vérité, car la municipalité de Roubaix n'a jamais voulu communiquer au public, ni même au Conseil municipal, les pièces officielles, c'est-à-dire le procès-verbal du commissaire de police et la lettre du préfet de police au maire de Roubaix. Ces deux délégués étaient M. Flipo, adjoint au maire et M. Delebois, conseiller municipal, tous deux appartenant à la majorité radicale du Conseil.

» On commençait, à Roubaix, à oublier cette affaire scandaleuse, car tout s'oublie, quand le Conseil municipal, fut convoqué pour nommer des délégues chargés de le représenter aux obsèques de M. Gambetta.

» Cette fois, la majorité radicale nomma cinq délégués, parmi lesquels M. Delebois était nommé le premier par 16 voix et M. Flipo le dernier par 9 voix. — Il y avait 26 conseillers présents. »

Le *Soleil* publie *in extenso* le compte-rendu de la séance du Conseil municipal, emprunté au *Journal de Roubaix*, et il ajoute les commentaires suivants :

« A Roubaix même parmi les républicains, on regrette ces scandales; on voudrait savoir pourquoi les délégués aux obsèques de Louis Blanc ont comparu devant le commissaire de police à Paris. On assure qu'une question sera adressée à ce sujet au ministre de l'intérieur après la rentrée des Chambres. En attendant, l'esprit des Roubaisiens se traduit en des complaintes drôlatiques qui se chantent dans les rues sur des airs populaires.

» La dignité du Conseil qui représente une grande ville comme Roubaix exige que la vérité se fasse sur l'odyssée parisienne des citoyen Flipo et Delebois. »

L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE LIBRE DES CARMÉLITES. — Comme nous l'avons déjà dit, l'inauguration de l'école libre des Carmélites de la rue Saint-Antoine, a eu lieu hier matin. Elle a été précédée d'une messe solennelle.

A l'arrivée à l'école, une élève a lu une adresse à M. le Doyen de Saint-Martin. Elle a exprimé la joie de toutes les élèves de retrouver les religieuses chassées de l'école communale. Elle a remercié M. le Doyen, qui, par ses efforts, leur a procuré ce bienfait. Elle a associé à ses remerciments les maîtresses qui vont se consacrer de nouveau à leur instruction. Elle a terminé en demandant que Dieu récompense M. le Doyen et les Sœurs Carmélites.

On a exécuté ensuite un chant des élèves de l'école libre des Carmélites, composé pour la circonstance.

AVIS MILITAIRE. — On nous communique l'avis suivant :

« Les hommes de la classe 1862 des cantons Est ou Ouest de Roubaix, qui n'ont pas encore retiré leur congé définitif à la Gendarmerie, rue des Arts, sont priés de le faire dans le plus bref délai. Ce temps est échu. Les congés seront retournés dans quelques jours au bureau de recrutement.

» Les hommes de la classe 1868, qui ont déposé leur livret, soit à la Mairie, soit à la Gendarmerie, peuvent, dès ce jour, les réclamer à la Gendarmerie; ils apporteront le récépissé qui leur a été remis en échange de leur livret. »

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION DE ROUBAIX. — Nous recevons la communication suivante :

« L'assemblée générale des membres de la Société de consommation, aura lieu le dimanche 14 janvier, à 11 heures, dans la salle de l'Hôtel des Pompiers.

» L'ordre du jour porte :

» 1° Inventaire et répartition des bénéfices;

» 2° Election de l'administration et de la Commission de contrôle. »

UNE AÉRIE DE VOLS. — L'une de ces dernières nuits, une personne, restée inconnue, s'est introduite dans la maison de Mme Berton, marchande d'étoffes, rue de Lille, et a emporté deux pièces d'étoffe et quatre foulards de soie : le montant de ce vol s'élève à la somme de 200 francs environ.

— La nuit dernière, une somme de 25 francs a été derobée du tiroir de M. Jules Meurin, marchand épicier, rue Turgot. L'auteur de ce vol est inconnu.

— Ce matin, Mme Coralie Lortbiois, marchande, en descendant de sa chambre, trouva les appartements du rez-de-chaussée en désordre. Les chaises étaient renversées, des vases gisaient à terre, et l'armoire était ouverte. Elle constata bientôt la disparition d'une somme de 140 francs. Elle aperçut dans un coin, plusieurs paquets de linge que le voleur avait préparés, et qu'il n'avait sans doute pu emporter au dernier moment.

L'auteur est inconnu.

— Un porte monnaie, contenant quinze francs, a été dérobé hier, sur la Grande-Place, à Mme Irma Gosselin, hatelière. Le voleur est également inconnu.

## TOURCOING

DIAMANT RÉCLAMÉ. — Le diamant de vitrier déposé au poste de police hier soir par le nommé Henri Vandale, domestique, a été réclamé aujourd'hui par le sieur Dupont, demeurant rue des Moiles Briques

MÉDAILLON TROUVÉ. — Le sieur Henri Corman, employé à la Mairie, a trouvé rue Nationale, un médaillon en or qu'il a déposé au bureau de police.

COUPS ET BLESSURES. — Un procès-verbal, pour coups et blessures, a été dressé à la charge du nommé Luiche, demeurant rue de Wattrelos, qui a battu sans raison aucune un de ses voisins Edouard Vanderpipen.

## LILLE

INVALIDES DU TRAVAIL. — La commission de l'œuvre des invalides du travail vient de procéder à la nomination de son bureau pour l'année 1883 ; ont été choisis :

MM. Th. Bommart, vice-président, Maurice Dessamps, secrétaire, Paul Le Blan, trésorier.

La commission a ensuite accordé une pension viagère de 150 francs par an à Georges Panichelli, qui a perdu l'usage du bras gauche.

CHRONIQUE DU TRAVAIL. — Les ouvriers de MM. Geiger, frères, fabricants de busettes, rue d'Arras, à Moulins-Lille, sont rentrés au travail.

INTERPRÈTES. — M. Deconynck, commis greffier d'instruction au Tribunal civil de Lille, vient d'être nommé interprète traducteur juré au dit Tribunal en remplacement de M. Vintacr, décédé.

A prêté serment devant M. le Président le 6 courant.

NÉCROLOGIE. — Une physionomie lilloise bien connue vient de disparaître en la personne de M. Jean Dujardin, le fondateur du *Café Jean*. Il était âgé de 64 ans.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Les cours réguliers de géographie organisés par la Société recommenceront jeudi prochain 11 janvier à 8 heures 1/4 du soir. M. Guillot, secrétaire général, continuera l'étude de l'Inde anglaise et présentera la description générale de la ville de Calcutta et du Bengale.

Le quatrième bulletin de la Société (octobre-novembre-décembre), dont l'impression a été quelque peu retardée par l'approche du jour de l'an, paraîtra incessamment à l'imprimerie Danel.

MARCHANDS DE POMMES DE TERRE FRITES, VEILLEZ ! — Hier soir, vers 9 heures 1/2, trois individus ont ourdi une infâme conspiration contre une honorable commerçante dont la réputation n'est plus à faire, pour le style de haut goût de ses pommes de terre frites. Ces trois polissons traitèrent avec elle une grosse affaire : chacun d'eux demanda pour 70 centimes de sa marchandise ! Le premier servi se retira, dégustant son achat, en disant : Chose paiera. Le second servi suivit son exemple, en jetant ces mots : Machin paiera. Et Machin, le troisième, aussitôt servi, entama une course furibonde, et disparut dans les profondeurs de la rue de la Quenette.

C'est au coin de la rue de la Gare et la rue de Comines, où la victime débite sa succulente friture, que s'est passé ceci.

AGRESSION. — Dans la nuit de dimanche à lundi, une rixe sanglante a eu lieu rue de Tournai : un sergent de ville a été assailli par un individu, qui a pris la fuite dès qu'il a entendu venir d'autres agents.

On le recherche activement.

## GRAND THÉATRE DE LILLE

### Le Trouvère

Un de nos confrères, constatant dernièrement l'état de décrépitude dans lequel est tombé ce qu'on appelle encore le *Grand*-Théâtre de Lille, disait en terminant son article : « Serons-nous obligés d'aller, pour nous distraire, au Théâtre de Roubaix ? »

Eh bien ! franchement, je crois que cette question, qui pourrait paraître exagéré aux yeux de quelques uns, mérite une réponse affirmative. Plusieurs amateurs de théâtre, avec qui nous causions, mardi soir, de la représentation *inénarrable* du *Trouvère*, étaient de cet avis. Le fait est que jamais on n'a assisté à Lille à d'aussi honteuses représentations que celle de mardi.

Nous ne parlerons pas des acteurs que l'on nous a servis. C'étaient trois chanteurs venus on ne sait d'où, bien que l'affiche portât en-dessous de leurs noms des titres pompeux : « *artiste du Grand-Théâtre de Marseille, du Grand-Théâtre de Nantes*, etc., etc ... » — Nous ne leur ferons pas l'honneur d'une critique. Nous espérons, du reste, que l'accueil qu'on leur a fait mardi, les a suffisamment renseignés sur les sentiments du public lillois à leur égard et qu'ils ne s'y frotteront plus.

Ce que nous déplorons dans cet état de choses, c'est la situation faite au public aéricux, au public amateur de bonne musique, par la Municipalité lilloise. On s'est beaucoup amusé hier, c'est vrai ; on s'est offert la satisfaction de témoigner bruyamment son mécontentement, on a ri aux larmes, enfin, c'est encore vrai, mais cela ne peut pas durer. C'est bon pour une fois. Ceux qui se sont abonnés au Grand-Théâtre n'ont pas eu l'intention de devenir les habitués d'un *beuglant*. Ils ont signé leur abonnement, confiants dans la parole de la Municipalité, qui *doit* faire observer le cahier de charges.

Ce traité reste « *lettre morte* » ; on en fait ce qu'on veut. Eh bien ! Ce n'est plus au Directeur, c'est à nos édiles que nous avons le droit de demander l'exécution des engagements pris.

Nous payons de nos deniers une subvention de cinquante mille francs pour que la ville de Lille ait une scène à la hauteur de son rang ; nous devons tenir à ce qu'il en soit ainsi.

Pour en revenir au *Trouvère*, le public a regretté de voir Mlle Redouté et M. Degrave perdus au milieu de cette bagarre.

Nous les attendons dans le *Caïd*, espérant que cette représentation nous consolera de l'autre.

## NORD

DOUAI. — Avant-hier, Brisacque, le condamné à mort par contumace, a failli être pris.

On savait qu'il devait se rendre, à un moment donné, à certain endroit, et toutes les brigades de Douai et d'Orchies avaient été mises sur pied pour concourir à l'arrestation du dangereux braconnier.

Effectivement, les gendarmes aperçurent bientôt Brisacque qui, à leur vue, prit la fuite.

Ce fut alors une lutte acharnée.

De toutes parts, les gendarmes à pied et à cheval essayèrent de cerner le malfaiteur, mais celui-ci, malgré cette lutte qui, de prime abord paraissait inégale, parvint à gagner le bois de Flines dont il connaît admirablement les détours, et à s'enfoncer dans le taillis

Les gendarmes en furent pour leurs peines.

CAMBRAI. — Mardi, vers midi et demi, un accident qui a eu malheureusement des conséquences très graves, est arrivé au faubourg St-Ladre.

Un cultivateur du faubourg de Paris, nommé Varez, conduisait sur un de ses champs, quelques tonneaux de purin qu'il avait chargés en tombereau. Arrivé à proximité de la maison de M. Rincheval, entrepreneur, le cheval prit peur et se mit à courir : le cultivateur, qui le suivait à pied chercha à le retenir, mais, dans sa précipitation il fit un faux pas et tomba sous une roue de sa voiture qui lui passa sur le corps, presque à la hauteur des reins.

Varez a été reconduit immédiatement en voiture dans son domicile : son état, nous assure-t-on, est très alarmant. Ce malheureux cultivateur est père de six enfants

DUNKERQUE. — Dimanche soir, la police locale a arrêté en pleine représentation un palefrenier du cirque Prisni et Pierantoni, le nommé Eugène Sottinel, âgé de 34 ans, natif de Rochefort, prévenu de vol d'argent au préjudice d'un de ses camarades.

La police a fait là d'une pierre trois coups, Sottinel étant matelot déserteur d'un navire de commerce, et de plus, recherché, dit-on, par le parquet de Boulogne, pour vol d'une somme importante au préjudice d'un capitaine de navire.

— Le vaillant général Chanzy était allié à une des plus honorables et des plus sympathiques familles de Dunkerque, la famille Choquet-Thevenet, le frère de Mme Choquet-Thevenet ayant épousé la sœur de Mme Chanzy.

CONDÉ. — L'épidémie typhoïde qui s'était déclarée dans le bataillon du 127e, en garnison chez nous, ne s'étant pas arrêtée malgré le changement de caserne qui avait été pratiqué il y a quelque temps, l'autorité militaire a décidé de faire changer d'air aux hommes; en conséquence trois compagnies sont envoyées au Quesnoy pour deux ou trois mois, dit-on.

## PAS-DE-CALAIS

SAINT-OMER. — Comme nous l'avons annoncé, Mgr Meignan a pris possession samedi du siège de Saint-Omer. On remarquait dans la cathédrale, M. le général de Freycheville, M. le sous-préfet, M. le maire de Saint-Omer, M. le juge d'instruction et deux juges du tribunal, M. le lieutenant-colonel du 5e dragons avec un assez grand nombre d'officiers du régiment, ainsi que le 8e de ligne, M. le sous-intendant et les officiers d'administration, des officiers d'artillerie, M. le capitaine de gendarmerie, plusieurs membres du Conseil municipal, les membres du tribunal de commerce, etc.

A l'issue de la cérémonie, Mgr Meignan a reçu au presbytère les diverses autorités.

GOUY-EN-ARTOIS. — Un fait tout à la fois grave et bizarre vient de se produire en cette commune.

L'église est flanquée d'une tour massive et élevée de construction ancienne. Or, il y a quelques jours, on s'aperçut un matin que cette tour s'était écartée de l'église et qu'à la hauteur du faîte de la nef, elle penchait d'environ quarante-cinq centimètres.

A quelques pas de là se trouve la maison communale : mairie, école et logement de l'instituteur. Ce dernier s'est empressé de déménager, l'école a été provisoirement fermée et les archives municipales sont transportées en lieu sûr.

SAINT-PIERRE-LEZ-CALAIS. — Mardi soir, à sept heures, un violent incendie s'est déclaré rue L